

SARL BLUE MAYOTTE

BLUE MAYOTTE

Annonce n° 1140
Type Constitution de société
Parution web 02/10/2024
Parution print 03/10/2024 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/09/2024, il a été constitué une SARL dénommée :

BLUE MAYOTTE

Sigle : SARL

Siège social : Apt 8 Résidence Saint Nicolas, Les Hauts Vallons 97600 Mamoudzou

Capital : 1.000€ (Mille euros)

Objet : L'importation, la recherche, l'expérimentation, la fabrication et la vente de tous produits chimiques ou naturels, organiques ou minéraux simples ou composés destinés à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, et notamment des engrais azotés simples, complexes et composés ; le commerce de ces produits ; l'étude, la recherche, la prise, l'acquisition, l'apport, le dépôt, la cession et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets, marques ou procédés ; l'acquisition, la concession, l'exploitation directe ou indirecte de toutes licences, de tous brevets, le tout se rapportant à l'objet de la Société ;

L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Gérance :

Mr Idriss RADJABALY demeurant Apt 8 Résidence Saint Nicolas, Les Hauts Vallons 97600 Mamoudzou

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU